Engagement 11

Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire

Notion 11.1 Conforter, dynamiser et diversifier le tissu économique existant

RECOMMANDATIONS

- Anticiper les impacts du projet sur l'activité économique du territoire existant, sur l'équilibre territorial.
- Envisager une programmation économique complémentaire et en lien avec les spécificités du territoire.

Contribuer à une transition économique, locale, sociale et solidaire nécessite la réalisation d'un diagnostic du tissu économique existant en menant une réflexion intercommunale sur les enjeux de concurrence territoriale, ainsi que sur l'impact des nouvelles activités et des nouveaux services. Diverses actions peuvent être mises en œuvre, notamment:

- réaliser une cartographie des savoir-faire et des filières économiques du territoire;
- associer les acteurs économiques du site pour recenser leurs besoins et identifier les impacts positifs ou négatifs du projet (durant le chantier comme en fonctionnement courant).

Parallèlement au diagnostic, plusieurs actions peuvent être menées pour conforter et dynamiser l'économie locale:

- aider à la relocalisation temporaire ou définitive des activités impactées par le projet :
- adapter les appels d'offres pour favoriser la candidature d'entreprises locales et de TPE/PME (clauses environnementales dans les marchés publics, choix constructifs, label spécifique, etc.);
- apporter des aides directes à la revitalisation des activités existantes (financement) ou indirectes (prise en compte des besoins dans le projet d'aménagement);
- créer des vitrines ou lieux de vente pour la production locale (magasin producteur, **AMAP**, halle, marché, etc.).

LES QUESTIONS À SE POSER

En quoi le projet mobilise-t-il les savoir-faire, les filières économiques et les entreprises du territoire?

De quelle manière la programmation est-elle complémentaire et non concurrente des activités économiques existantes?

Dans quelle mesure la programmation dynamise-t-elle le tissu économique existant?































Notion 11.2 Accompagner et favoriser la création d'emplois locaux et la reconversion des emplois issus des filières non soutenables



RECOMMANDATIONS

- Faciliter l'accès à l'emploi lié au projet, notamment par des formations et clauses d'insertion.
- Aider à la création d'entreprises, particulièrement dans l'Économie Sociale et Solidaire.
- Penser le projet d'aménagement durable comme lieu d'expérimentation et laboratoire d'innovation.

Plusieurs actions peuvent contribuer à accompagner et à générer une économie locale sociale et solidaire :

- généraliser les clauses d'insertion dans les marchés de travaux ou de services;
- développer des formations en lien avec le BTP, les autres secteurs liés à l'aménagement voire les futures activités qui vont s'implanter en permettant de pallier la vacance d'emploi sur le territoire;
- mettre en place des formations ou accompagnements pour les entreprises intervenant sur le chantier (écoconstruction par exemple);
- aider la création d'entreprises et/ou de commerces, particulièrement dans l'Économie Sociale et Solidaire (**ressourcerie**, **Repair Café**, etc.);
- favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes, à la fois solidaires et au service de la transition écologique;
- mettre à disposition des locaux ou terrains aménagés à destination des entrepreneurs ou des associations et régies de quartiers, des artisans, des services à la personne, en faveur de l'agriculture locale, etc.;
- encourager l'activité économique locale (**circuits courts**, entreprises, producteurs, commerces de proximité).

Le projet peut aussi être l'occasion de mettre en place un laboratoire d'innovation pour les entreprises locales ou un lieu d'expérimentation pour tester de nouveaux produits et services, privilégiant des «basses» technologies (low-tech).

LES QUESTIONS À SE POSER

Comment le projet d'aménagement permet-il de soutenir ou de développer une économie locale, sociale et solidaire tout au long du projet?

En quoi le projet contribue-t-il à l'insertion de publics éloignés du travail?

Comment le projet permet-il de développer des filières vertes de construction?

Comment le projet accompagnet-il la reconversion des emplois issus des filières non soutenables?



























ÉcoQuartier de Langouët

Langouët, Ille-et-Vilaine, Bretagne



En Ille-et-Vilaine, entre Rennes et Saint-Malo, Langouët est une petite commune rurale de 600 habitants, fortement engagée depuis une quinzaine d'années en faveur de l'écologie, au point d'être aujourd'hui considérée comme un laboratoire en matière de transition environnementale et d'expérimentation locale. L'ÉcoQuartier de Langouët, construit à partir de matériaux recyclables, biosourcés et locaux, s'inscrit donc dans une démarche plus globale de redirection écologique et sociale de l'ensemble des activités présentes sur le territoire. Parmi ces démarches figurent notamment une école à Haute Qualité Environnementale et une cantine proposant des produits intégralement biologiques. Les habitants de l'ÉcoQuartier et du village, largement associés aux décisions publiques, inscrivent ainsi leurs actions dans un territoire préservé, sobre et engagé qui, progressivement, se dirige vers la résilience sociale et environnementale.

Langouët et son ÉcoQuartier soutiennent de façon exemplaire la transition économique, sociale et solidaire de leur territoire. Les projets d'aménagement du village breton ont été pensés et appuyés par les habitants afin de revitaliser le centre-bourg existant et de favoriser une activité économique locale selon un principe d'urbanisme circulaire à impact positif. L'élaboration de l'ÉcoQuartier a mobilisé le savoirfaire des filières économiques régionales et des entreprises locales, notamment autour de l'utilisation de matériaux recyclables, biosourcés et en circuits courts. Pour accompagner les activités économiques vers un modèle plus social et solidaire, la commune et les citoyens ont mis en place un café participatif, une voiture électrique partagée et créé des jardins-potagers. Plusieurs emprunts citoyens ont permis de financer des projets solidaires au service de la transition écologique, comme un jardin de formation à la permaculture. Une pépinière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) héberge par ailleurs plusieurs projets d'intérêt local.

Contexte local Hameau
Type de projet Renouvellement Quartier existant
Superficie (ha) 0,9
Superficie espaces verts (ha) —
Nombre d'habitants prévus 80
Nombre de logements 35
Nombre de logements sociaux parmi les logements 6
Date de début des travaux/
Année d'achèvement 2017/2018
Labellisation EQ Étape 2

LES ACTEURS DU PROJET

Année labellisation 2017

Maîtrise d'ouvrage du projet
Ville de Langouët
Maîtrise d'œuvre du projet
EPEA France, Menguy Architectes,
ERIGER, CYBEL, Dervenn
Acteurs EPF, BRUDED

ÉVALUATION DE L'ENGAGEMENT 11



Proximité des services de base